

Safari photo à vélo pour les enfants de 3 à 6 ans / 7 à 10 ans (+ de difficulté)

Principe : le groupe d'enfants doit être accompagné par un adulte. Partez tranquillement avec les enfants à la recherche des différents éléments ou objets de la liste, qui vous sera donné à l'inscription. Chaque enfant, tour à tour, prend la liste des indices et l'appareil photo (non fourni) mais qui pourra être le portable de l'enfant ou celui des parents, et lorsque quelqu'un trouve un élément de la liste, c'est l'enfant qui a la liste et l'appareil qui prend la photo. Il donne ensuite la liste et l'appareil à un autre joueur.

Faites-en sorte que chaque joueur puisse prendre des photos. Le but est de se promener dans le village tout en prenant en photo le plus possible d'éléments de la liste. Lorsque tous les éléments ont été trouvés (ou lorsque vous sentez que les enfants en ont assez) vous pouvez dire aux enfants que se sont de supers aventuriers du safari.

REGLEMENT DU SAFARI PHOTO de Caujac :

- L'enfant devra être accompagné d'au moins 1 adulte et il sera sous sa seule responsabilité
- Le port du casque à vélo est OBLIGATOIRE pour les enfants et les accompagnant majeur
- Le safari photo n'est pas une course mais doit rester un bon moment à vivre en famille autour d'une activité commune
- **Chaque participant(e) est considéré comme étant en excursion personnelle, il doit respecter le code de la route et toute signalisation officielle.** La mairie de Caujac ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des accidents qui pourraient survenir lors du safari photo